

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2019

ACCUEIL DE LOISIRS

LES FARFADETS

ASSOCIATION SOLIDAVIE

Un état d'esprit

La Passerelle - 4 bis, place du marché ☎ 02 51 31 66 89
Maison de quartier Agora - 6, rue des violettes ☎ 02 51 46 28 33



I- PRESENTATION

1- La commune

2- Solidavie

II- INTENTIONS ET OBJECTIFS

1- Les intentions éducatives

2- Objectifs éducatifs et pédagogiques

III- PREPARATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1- Réunions avec la commission

2- Brochures et tarifs

3- Inscriptions

a) A l'année

b) L'été

IV- LE FONCTIONNEMENT

1- Les accueils :

a) Accueils du matin

b) Accueils du soir

2- Les différents temps :

a) Les temps d'activités

b) Les activités spécifiques

c) Les temps libres

d) Les temps calmes

3- La sieste

4- Les repas :

a) Le déjeuner

b) Le goûter

V- HYGIENE ET SECURITE

1- Hygiène :

a) Toilettes et lavages des mains

b) Le linge

c) Vaisselle et ménage

2- La sécurité :

a) Le matériel

b) Les sorties

c) Les locaux

d) L'intégration

VI- L'EQUIPE

1- La composition d'équipe

2- Rôle et fonctions de chacun

a) Le directeur

b) L'animateur

c) L'assistant sanitaire

3- Les réunions

4- Négociable, non négociable

VII- PROGRAMMES D'ANIMATIONS

1- La thématique

2- Le programme d'activités

3- Les journées exceptionnelles

VIII- ANNEXES

1- Le projet éducatif

2- Objectifs opérationnels et critères d'évaluation

3- Organigramme du personnel de Solidavie

4- Journée type du mercredi

5- Journée type des vacances scolaires

I- PRESENTATION

1- La commune

En pleine expansion démographique, le Poiré-sur-Vie est une commune située au cœur du bocage vendéen. Avec près de 71,9 m², il s'agit d'une des plus grandes communes de Vendée. 120 villages sont dénombrés. Le Poiré-sur-Vie a la particularité d'avoir l'un de ses quartiers, le Beignon-Basset, excentré à 8 kilomètres de son bourg. (*Voir plans en annexes*)

Le nombre total d'habitants était de 8031 en 2014 et se répartit comme suit :

Répartition par âge :

- 25 % moins de 20 ans,
- 55 % moins de 40 ans,
- 17 % plus de 60 ans.

Répartition de la population sur le territoire de la commune :

- 50 % dans le bourg
- 25 % dans les villages.
- 25% au Beignon-Basset / Ribotière / Moulin des Oranges

L'une des forces du Poiré-sur-Vie réside dans la richesse de son tissu associatif. 120 associations sont aujourd'hui en activité sur la commune. Certaines disposent également de plusieurs sections (Familles Rurales et l'Amicale du Beignon Basset notamment).

2- Solidavie

Solidavie est un lieu d'accueil, de rencontre, d'information et d'activités facilitant le quotidien des familles et les relations entre les générations.

C'est un lieu favorisant les initiatives et la participation à la vie locale et à la citoyenneté. Solidavie développe des projets d'animation en collaboration avec les associations et acteurs locaux impliqués directement sur la commune (ex : semaine solidaire, actions de prévention...).

a. Ses objectifs :

Solidavie travaille autour de trois axes principaux :

LA SOLIDARITE ET LE LIEN SOCIAL

- Accompagner les nouvelles formes de solidarité entre les habitants
- Rompre l'isolement
- Avoir une préoccupation sur les conditions de vie des familles
- Permettre des espaces de garde et d'accueil avec un fort contenu pédagogique

LA CITOYENNETE

- Favoriser une meilleure cohésion sociale sur notre territoire
- Accompagner les ressources bénévoles

UNE DEMARCHE DE PROGRES

- S'ouvrir à d'autres communes et être dans l'échange
- Poursuivre la restructuration de l'association Solidavie
- Améliorer notre communication interne et externe

b. L'équipe

L'équipe permanente de Solidavie est composée de :

(Voir organigramme détaillé en annexe)

- D'un directeur d'association : Laurent Jaulin
- De deux directeurs de services : Korantin Bianchi (Jeunesse),
Valentin Chandivert (Enfance)

- De cinq animatrices : Charlotte Vannier, Mathivet Maëlle, Frappier Sarah, Adeline Bojko et Marine Relet
- De deux secrétaires d'accueils : Bardoux Christelle, Martineau Isabelle
- D'une référente familles, et directrice adjointe du centre de loisirs : Angélique Lièvre
- D'un animateur jeunesse : Axel Kambrun
- D'une secrétaire facturation : Christine Beignon.
- De deux préparatrices cuisines : Favroux Florence (petites vacances) et d'une personne actuellement en recrutement (mercredi et été)

c. Les sites

Solidavie dispose actuellement de deux sites afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune :

- La Passerelle, 4 bis place du marché
- La Maison de quartier l'Agora, 6 rue des violettes

La commune met aussi à disposition de Solidavie, les locaux de la Jamonière (rue du Calvaire), pour l'accueil de loisirs Les Farfadets.

INTENTIONS ET OBJECTIFS

1- Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs est une cellule éducative complémentaire à la cellule familiale et scolaire, favorisée par les découvertes, le jeu, la fabulation et la vie en collectivité. C'est un lieu qui favorise l'autonomie de l'enfant grâce à un processus de responsabilisation et de socialisation, et non pas seulement un lieu où des animateurs les « occupent ».

Un enfant qui vient à l'accueil de loisirs recherche un lieu de détente et de loisirs, où il pourra retrouver ses copains et s'en faire de nouveaux.

Il est nécessaire de rappeler que les enfants sont en vacances et qu'ils ont, par conséquent, le droit de choisir ce qu'ils veulent faire de leur temps libre- dans la limite des possibilités de la structure. Ils doivent être avant tout acteurs de leurs vacances et non de simples consommateurs.

Les membres de l'équipe doivent se considérer comme référents face au public et instaurer une relation de confiance basée sur le respect, pour que l'enfant puisse trouver sa place parmi les autres dans le collectif.

L'équipe d'animation devra élaborer le programme d'activités en se référant au projet pédagogique et en prenant en compte les caractéristiques et les besoins physiques et psychologiques de tous les âges du public.

L'organisation des activités devra prendre en considération le libre choix de l'enfant et aménager des temps d'activités multiples, pour répondre à cette exigence. L'équipe doit être unie, affirmer les mêmes règles de vie, pour que l'enfant conserve ses repères et apprenne le « bien vivre ensemble ».

Les parents doivent considérer l'Accueil de Loisirs comme un moyen pour leur enfant de s'enrichir et se développer, aussi bien intellectuellement que physiquement. Les parents sont de réels partenaires à l'équipe. Nous les informons, les consultons le plus souvent possible. Ils sont associés à la préparation et à l'organisation des activités du centre.

Plusieurs temps forts sont organisés dans l'année et plus particulièrement l'été. C'est l'opportunité de partager un moment convivial avec les familles.

2- Objectifs éducatifs et pédagogiques

(Projet éducatif, objectifs opérationnels et critères d'évaluation en annexes 1 et 2)

☞ *Responsabiliser l'enfant en le faisant participer au programme de ses journées.*

- Favoriser le développement de l'autonomie de chaque enfant et du groupe
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs et de leurs temps libres

☞ *Veiller à l'épanouissement individuel dans le bien-être collectif.*

- Être attentif à l'intégration et au développement de chaque enfant
- Garantir la sécurité physique, affective et psychologique des enfants

☞ *Être un lieu de loisirs et d'apprentissages, dans une ambiance conviviale, pour bien vivre ensemble.*

- Varier les activités ludiques, de découvertes et d'initiations (culturelles, sportives,)
- Programmer des activités innovantes et de coopération

☞ *Transmettre à l'enfant les principes de citoyenneté, de respect de soi, d'autrui et de son environnement*

- Apprendre aux enfants la protection de l'environnement et les gestes écocitoyens
- Utiliser le jeu comme outil à la cohésion de groupe

œ Être à l'écoute des envies et des besoins des enfants

- Respecter le rythme de l'enfant
- Savoir adapter le programme

œ Favoriser le dialogue entre les familles et l'équipe d'animation, dans un climat de confiance

- Communiquer avec les familles
- Apprendre à se connaître

œ Veiller à l'intégration et à l'acceptation des différences

- Accueillir tous les enfants
- S'assurer que les enfants trouvent leurs repères sur les deux sites de l'accueil de loisirs

œ Impliquer les familles dans les temps forts de l'accueil de loisirs, dans son organisation et son fonctionnement

- Créer du lien
- Être à l'écoute des bénévoles

œ Favoriser les actions intergénérationnelles et inter-centres

- Rassembler différentes générations
- Réunir différentes associations

II- PREPARATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1- Réunions avec la commission

Nous souhaitons que les parents soient acteurs et participent activement à l'organisation du centre.

Nous nous réunissons régulièrement avec la commission des parents bénévoles pour organiser le fonctionnement de l'accueil de loisirs et ses moments forts.

Les bénévoles sont en force de propositions, tout particulièrement sur l'été et sa préparation période haute de l'accueil de loisirs (choix des stages, recrutement des animateurs, modalités d'inscriptions, étude et validation des tarifs...).

Les propositions de la commission accueil de loisirs sont transférées au Bureau de Solidavie, qui a le pouvoir de décision.

2- Brochures et tarifs

Cinq brochures comportant les activités et tarifs enfance jeunesse, paraissent chaque année. Ce document informe les familles des activités sur la période à venir, ainsi que des tarifs.

Les tarifs ont été réfléchis selon quatre quotients familiaux. Ils peuvent être amenés à évoluer en cours d'année – notamment l'été.

La brochure envoyée par mail aux familles adhérentes, mise en ligne sur le site du Poiré-sur-Vie et est diffusée sur les réseaux sociaux.

Une information est également faite dans la presse locale

3- Inscriptions

a) A l'année

Au cours de l'année, les familles peuvent inscrire leurs enfants en retirant un bulletin d'inscription au Centre Social Solidavie et dans les locaux de l'accueil de loisirs, ou télécharger ce bulletin via le site internet de la mairie du Poiré-sur-Vie et du Facebook de Solidavie.

Les nouvelles familles peuvent se présenter à l'accueil de loisirs avant la première journée de centre de leur enfant, pour faire une visite des locaux, rencontrer les animateurs, et découvrir le fonctionnement. La directrice se chargera de les accueillir et de répondre à toutes leurs questions (sur les mercredis).

b) L'été

Les familles disposent de dates limites pour inscrire leurs enfants sur les journées centre. Des pré-inscriptions téléphoniques sont organisées pour les camps et les stages.

Une réunion d'informations est organisée pour les familles dont les enfants sont inscrits sur des activités fortes de l'été.

III- LE FONCTIONNEMENT

1- Les accueils :

a) Accueils du matin

L'accueil du matin est très important il doit permettre une séparation en douceur de l'enfant avec son parent. C'est aussi un moment qui peut être riche en informations sur l'enfant. A ce moment de la journée, l'équipe doit être particulièrement à l'écoute. Pour cela il ne faut pas hésiter à questionner le parent ; A-t-il bien dormi ? A-t-il bien mangé ? Il y a-t-il des choses pour lesquelles il faut être vigilant ?

Les animateurs présents à l'accueil du matin se doivent d'être disponibles et d'intégrer peu à peu l'enfant parmi les autres, via le jeu, la lecture, etc... tout en le séparant en douceur de son parent.

En ce qui concerne le doudou, les enfants peuvent le conserver un moment après le départ du parent, le temps qu'ils prennent ou reprennent leurs repères et qu'ils se sentent à l'aise.

Protocole d'accueil matin :

07h20	Ouverture des locaux aux familles. Attention bien pour ouvrir toutes les salles. L'accueil doit être ouvert aux familles <u>à 7h30, ne pas accepter d'enfants avant.</u> (Attention ! En Juillet, il y a 2 salles d'accueil car 2 animateurs d'ouverture. Salle 3-4 ans pour les moins de 6 ans et Salle 6-7 ans pour les plus grands) Pointage à la tablette + émargement des parents
08h00	Arrivée du second ou troisième animateur. Envoyer les enfants dans la salle des 8+ ans. IL NE DOIT PLUS Y AVOIR D'ENFANTS DANS LA SALLE D'ACCUEIL A PARTIR DE
08h30	Les 3-5 ans vont dans leur salle avec leur animateur référent.
9h00	Fin de l'accueil
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">• Pensez à ouvrir la porte de secours dans la salle d'accueil. (Jamonière)• Pointer la présence de chaque enfant à son arrivée sur la tablette.

	<ul style="list-style-type: none"> • La salle des 6-7 ans est destinée à la lecture et aux activités manuelles calmes. Les 6+ ans sont autonomes sur le matériel. (Jamonière) • La cour du bas est réservée aux jeux de ballons, foot notamment. Les animateurs rappellent aux enfants de faire attention aux uns et aux autres pendant le jeu et de ne pas perdre le matériel. (Jamonière) • Transmettre les informations reçues des familles le matin aux personnes concernées et notées dans le classeur de liaison. Tout document est à mettre dans boîte aux lettres DIRECTION • <u>Pas d'animateurs agglutinés autour du bureau d'accueil. On joue avec les enfants.</u>
--	---

b) Accueils du soir

L'accueil du soir est un moment de retrouvailles, mais aussi riche en informations pour le parent. C'est à l'animateur référent de l'enfant de les transmettre ; Qu'a-t-il fait aujourd'hui ? A-t-il bien mangé ? A-t-il bien dormi ? A-t-il eu des soucis ? A-t-il des copains ? Autant de questions qui pourraient être posées et auxquelles il faut s'apprêter à répondre (toujours finir par du positif). Il ne faut pas négliger l'accompagnement de l'enfant jusqu'au moment où il décroche son sac et sa veste du porte-manteau pour rentrer chez lui. Assurez-vous qu'il n'ait rien oublié (doudou, pull...). L'été, et par temps ensoleillé, ne pas hésiter à laisser les porte-manteaux dehors pour libérer de la place dans les salles.

Protocole accueil soir :

17h00	Début de l'accueil. Deux animateurs sont référents des départs des enfants. Pointage à la tablette + émargement des parents
18h30	Fin de l'accueil, ménage de la salle et vérification de la fermeture des locaux.
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les informations aux familles données par le cahier de liaison. • Vérifier l'identité de l'adulte qui vient chercher l'enfant (carte d'identité, autorisation écrite des parents...) • Vérifier que l'enfant parte avec toutes ses affaires.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeux de ballons se font sur la cour du bas (Jamonière). • Un animateur est forcément posté à côté du portail (Jamonière) de la cour pour surveiller les allers et venues. • <u>Pas d'animateurs agglutinés autour du bureau d'accueil. On joue avec les enfants.</u>
--	---

2- Les différents temps :

a) Les temps d'activités

Qu'il s'agisse d'activités manuelles, expressives, sportives ou de jeux, les temps d'activités doivent être mis en place selon les caractéristiques de chaque tranche d'âges, pour correspondre aux différents rythmes de vie.

Elles commencent au plus tard à 10h, après le temps de présentation de l'activité. Le matériel et l'activité doivent être prêts avant le démarrage de l'activité.

Le programme d'activités doit être élaboré selon les besoins et les envies des enfants, et découler des valeurs éducatives et pédagogiques de la structure. Il doit pouvoir être malléable afin de répondre aux imprévus (enfants fatigués ou autres envies, intempéries,). Le rangement et le nettoyage par les enfants, fait partie de l'activité.

Chaque activité est préparée sur une feuille avec les objectifs à atteindre, le matériel, la durée, cette fiche permettra de s'auto-évaluer et pourra être conservée pour élaborer un « cahier d'activités ». **Attention à ne pas oublier que ce sont les enfants qui sont en vacances et qu'ils ont leur avis à donner sur le programme (dans la limite du possible). A vous de vous adapter.**

Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Les placards animateurs sont réservés aux animateurs. Les enfants n'y ont pas accès.</u> • Activités manuelles : Les enfants enfilent une protection contre la peinture ou la colle. Toute activité manuelle implique la protection obligatoire des tables. Le matériel doit être bien nettoyé et rangé à sa place. • Merci de ranger scrupuleusement votre matériel au fur et à mesure de l'utilisation que vous en faites.
----------------------------	---

b) Les activités spécifiques

Des activités particulières peuvent être mises en place (équitation, escalade, voile,), nécessitant alors l'intervention d'un Brevet d'état. Le prestataire n'est pas compté dans l'encadrement du groupe. Son diplôme lui sera obligatoirement demandé pour justifier sa légitimité réglementaire à encadrer l'activité.

c) Les temps libres

Les temps libres sont des temps de jeux libres, extérieurs ou intérieurs qui permettent aux enfants de se retrouver et de jouer à leurs jeux à eux. C'est un temps qui est à eux ou l'animateur n'intervient pas, sauf si c'est à la demande de l'enfant. L'animateur peut aussi profiter de ce moment pour proposer des lectures.

L'enfant doit apprendre à « s'ennuyer » et à s'occuper seul.

Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • La cour du bas (Jamonière) est réservée aux jeux de ballons, notamment foot. Les animateurs rappellent aux enfants de faire attentions aux uns et aux autres pendant le jeu et ne pas perdre le matériel.
----------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs surveilleront les allers et venues dans les toilettes. Pas d'enfants à jouer dans les toilettes. • Un animateur se positionnera au petit portillon, seule entrée possible dans le centre.
--	---

d) Les temps calmes

Les temps calmes sont nécessaires pour accompagner l'enfant dans son rythme de vie. Ils sont nécessaires pour disposer les enfants à se reposer et à se détendre. Les petits avec la sieste et les plus grands avec des jeux calmes et des lectures, par exemple.

Protocole de temps calme :

3-4 ANS	Sieste de 13h45 à 15h00. Possibilité de laisser dormir les enfants jusqu'à 15h30 selon leur fatigue.
5 ANS	Les enfants s'allongent pendant 20 minutes avec une musique relaxante, puis feuilletent des livres 10 minutes avant de faire des jeux calmes.
6-10 ANS	Les enfants choisissent jusqu'à trois livres et les lisent en silence pendant 30 minutes. Puis, jeux calmes.

3- La sieste

La sieste est un temps de la journée indispensable aux jeunes enfants. Elle se déroule après le repas du midi dans une pièce à lumière tamisée. Chaque enfant à son lit et sa literie attitrés pour la semaine. Les lits doivent être espacés d'au moins 50 centimètres de chaque côté. Les enfants peuvent prendre leur doudou et « tut-tut » avec eux pour dormir. Aérer la salle de sieste tous les jours après le lever des enfants. La salle de sieste de la Jamonière ne peut accueillir que 15 lits. Agencez un espace de sieste dans la salle 3-4 ans si les effectifs sont importants.

Protocole sieste :

13h45	Les enfants entrent en salle de sieste avec leur doudou. Ils enlèvent leurs chaussures au coin à chaussures et l'animateur leur désigne un lit étiqueté à son nom. Lire une histoire courte aux enfants et mettre une musique douce en sourdine. Éteindre la lumière. S'asseoir dans un endroit où vous pouvez voir tous les enfants.
Durant la sieste	Ne pas hésiter à se déplacer à côté des enfants un peu perturbateurs ou à un côté d'un enfant qui a du mal à s'endormir. L'animateur sera relayé par un autre durant le temps de sieste.
15h00	On réveille doucement les enfants est on plie les couvertures sur le lit de chaque enfant. On aide les enfants à remettre leurs chaussures et on quitte la pièce avec eux pour aller aux toilettes.
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">• Ne pas obstruer la sortie de secours.• Ne pas dormir pendant la sieste.• Ne pas laisser les enfants seuls.• Découvrez un enfant s'il a trop chaud, inversement s'il a froid.• Retirer la literie des enfants qui ne reviennent pas le lendemain. Attention, en cas de poux, nettoyage des draps, coussins et peluches tous les jours.

4- Les repas :

a) Le déjeuner

Le repas est un moment convivial à partager et un repère temporel pour l'enfant. L'aménagement sera donc réfléchi par les animateurs afin de faciliter ce moment de partage et d'échanges.

Le mobilier doit être adapté à l'âge des enfants afin d'assurer leur sécurité physique et leur confort.

Il est important que les animateurs mangent parmi les enfants. En effet, voyant l'adulte manger, les enfants vont être tentés de mimer

l'animateur et auront par conséquent plus de facilités à goûter aux différents aliments. Les animateurs pourront être amenés exceptionnellement à manger à la même table.

Goûter à tout. Servir en quantité modérée, pour ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre et prévenir le gaspillage.

Protocole repas :

11h45	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du couvert avec un petit groupe d'enfants • C'est l'animateur qui donne les couverts aux enfants. Les enfants n'entrent pas dans la cuisine. • Sortir le seau à composte.
12h-13h30	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs servent tous les enfants (Jamonière) et remplissent les pichets d'eau à mesure que cela est nécessaire. L'animateur demande à l'enfant s'il aime ou pas, afin d'ajuster la quantité à servir selon ses goûts et son âge. • Les enfants ne se déplacent pas durant le repas. • Les animateurs encouragent les enfants à manger et les sollicite pour le débarrassage de la table.
13h30-13h45	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur référent du nettoyage de la salle demande à des enfants volontaires de l'aider à balayer et pré-nettoyer les tables. • L'animateur repasse du nettoyant sur les tables après les enfants. • Penser à emmener le seau à composte au composteur
Point de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter le document de référence sanitaire, où sont énumérées les allergies alimentaires, avant chaque repas. • L'animateur doit être garant des règles de vivre ensemble y compris pendant le repas. • L'animateur encourage l'enfant à l'autonomie en lui apprenant à couper sa viande par exemple ou se servir à boire.

b) Le goûter

Le goûter est préparé par un animateur. Le goûter est choisi en accord avec l'équilibre alimentaire du menu du midi, selon la réglementation. Un tableau hebdomadaire des goûters sera affiché. Les enfants peuvent participer à la préparation du goûter.

Protocole goûter :

15h45	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur consulte le planning des goûters pour savoir ce qu'il doit préparer. Ce planning est affiché sur le placard goûter dans le bureau de la direction (jamo). • Il prépare le nombre de verres et de pichets nécessaires. • Le goûter est disposé sur un chariot (Jamo), prêt à être transporté dans la cour ou dans une salle d'activité (météo) • La vaisselle sera lavée au lave-vaisselle (Jamonière), à la main (Agora)
16h00	Service du goûter par tous les animateurs.
Point de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants qui aident à la préparation se lavent les mains • Avant de goûter, tous les enfants se lavent les mains • Si les enfants goûtent au soleil, la casquette est obligatoire ! • Tous les paquets de gâteaux entamés, ne sont pas resservis aux enfants pour un autre goûter. Tout pot ouvert de confiture, pâte à tartiner ou lait sont stockés dans le frigo <u>après avoir daté le pot à la date d'ouverture.</u>

IV- HYGIENE ET SECURITE

1- Hygiène :

a) Toilettes et lavages des mains

Les animateurs doivent prévoir des « temps pipi » dans la journée pour les enfants, principalement pour les plus petits qui ne le demandent pas forcément avant les jeux

à l'extérieur, avant et après les repas et enfin avant et après la sieste. Les animateurs ont un rôle d'incitation et de surveillance.

Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que les enfants savent se laver les mains correctement, sinon prendre le temps de leur expliquer • Séparer les enfants de plus de 6 ans par sexe, lors du passage aux toilettes • Vérifier qu'il n'y ait pas d'enfant seul dans les toilettes • Les enfants ne jouent pas dans les toilettes
----------------------------	--

b) Le linge

Pour éviter la transmission de poux et pour des questions d'hygiène, les enfants qui font la sieste ont chaque semaine un lit et une literie attitrée, grâce à des étiquettes. À la fin de la semaine ou après la dernière journée de présence hebdomadaire de l'enfant, draps housses, couvertures, oreillers et les éventuels doudous de substitutions sont mis à laver. (Des vêtements de rechanges sont prévus en cas de pipi au lit.).

Protocole linge :

Le matin	Vérifier s'il y a du linge à gérer ou à plier.
Le soir	Vérifier s'il y a du linge à gérer ou à plier.
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons de la lessive professionnelle très concentrée, il faut mettre un fond de gobelet dans le lave-linge. • L'été, les tancarvilles seront privilégiés pour le séchage. • Ne pas laisser la porte de lingerie ouverte.

c) Vaisselle et ménage

En arrivant au réfectoire le midi, l'un des animateurs prend quelques enfants avec lui pour mettre la table. À la fin du repas, les enfants rassemblent leurs couverts. Des enfants sont désignés pour aider à balayer et laver les tables avec un animateur (seul l'animateur manipule les produits).

Protocole : (CF repas)

2- La sécurité :

Les jeux dangereux : le moindre enfant pris en train de faire un jeu dit dangereux (auto étranglement...) doit être immédiatement envoyé dans le bureau de direction pour une explication.

a) Le matériel

Tout le matériel utilisé est adapté aux enfants et aux différentes tranches d'âges, que ce soit au niveau des tables et des chaises ou que ce soit des installations sanitaires. L'inventaire du matériel et les achats en jeux et matériel pédagogiques effectués régulièrement et en fonction des besoins et des moyens.

b) Les sorties

À chaque sortie, les animateurs remplissent une « fiche de sortie » qui indiquent combien et quels enfants et animateurs sont à l'extérieur de l'accueil de loisirs, où et pendant combien de temps. Les animateurs laissent sur la feuille leurs coordonnées. Ils doivent en conserver un exemplaire avec eux et en donner un au directeur. Si le directeur accompagne le groupe à l'extérieur, la fiche doit être affichée en évidence à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Les règles de sécurité sont rappelées aux enfants, que ce soit à vélo, à pieds ou en véhicule motorisé. Les animateurs se doivent de respecter les règles de sécurité en vigueur, quant à l'encadrement d'un groupe en sortie. Le port du gilet jaune est obligatoire pour les animateurs et les enfants.

Ne pas oublier la pharmacie et les fiches sanitaires.

c) Les locaux

L'accueil de Loisirs du Poiré sur Vie est multisites.

➤ Maison de quartier Agora et dans les locaux de la garderie de l'école :

- 2 salles d'activités
- 1 salle de sieste
- 1 espace repos « bibliothèque »
- 2 réserves de matériel
- 1 bureau de direction
- 1 salle de réunion pour l'équipe d'animation
- 1 espace clos extérieur

➤ Maison des Associations de la Jamonière :

- 4 salles d'activités (potentiellement 5 durant l'été)
- 1 salle de sieste
- 2 réserves de matériel
- Des toilettes extérieures
- Deux toilettes intérieures
- 1 salle de réunion pour l'équipe d'animation
- 1 infirmerie
- 3 espaces clos extérieurs
- 1 réfectoire

Les locaux sont adaptés à l'accueil d'enfants âgés de 3 à 11 ans, déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et agrémenté par la Protection Maternelle Infantile. Les conditions de sécurités et d'hygiène sont respectées en termes d'installations et de fonctionnement

d) L'intégration

La sécurité affective est aussi très importante. L'équipe d'animation doit mettre en place des moyens ludiques facilitant l'intégration de chaque enfant dans le groupe et lui permettre d'identifier rapidement des repères spatio-temporels.

V- L'EQUIPE

1- La composition d'équipe

1 directeur : Valentin CHANDIVERT (Licence animation)

1 directrice adjointe : Angélique LIEVRE (BPJEPS LTP) jusqu'au 25 juin, puis Isabelle VERDIE (BPJEPS LTP).

5 animateurs diplômés : Sarah FRAPPIER (BAFA et CAP Petite Enfance), Marine RELET (BPJEPS Animation sociale), Maëlle MATHIVET (BAFA), Adeline BOJKO (BAFA) et Charlotte VANNIER (CAP Petite Enfance)

D'autres animateurs vacataires sont embauchés sur les périodes de petites et grandes vacances.

1 aide cuisine : En recrutement

1 femme de ménage : Florence FAVROU

2- Rôle et fonctions de chacun

a) Le directeur

Le directeur est garant d'un projet pédagogique et de valeurs éducatives réfléchis par le bureau de parents bénévoles, qu'il met en pratique avec l'aide et grâce à son équipe d'animation.

Le directeur et l'équipe élaborent un projet pédagogique autour duquel ils pourront orienter leur programme d'activités. Le directeur s'occupe de toutes les charges administratives qui découlent de la gestion d'une structure de loisirs, s'assure du bon fonctionnement du centre, de la sécurité physique et affective des enfants et fait le trait d'union entre l'association, l'accueil de loisirs, les familles et les différents partenaires/intervenants extérieurs

b) L'animateur

Le rôle de l'animateur est d'accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, tout en lui apprenant la notion de « vivre ensemble ». Il entretient avec les enfants une relation éducative, reposant sur l'imagination, le jeu, la découverte... Il est garant de sa sécurité physique, affective et psychologique.

Il met en place un programme d'activités découlant du projet pédagogique, en accord avec un thème choisi. Il est à l'écoute des besoins et des envies des enfants et travaille à faire de leur séjour dans la structure, un temps de loisirs et de détente.

Il travaille en équipe et communique activement avec les autres animateurs, sur l'organisation des activités, la préparation, la mise en place et sur toutes informations liées aux enfants (groupe ou individuel). Il entretient un rapport de confiance avec les familles.

c) L'assistant sanitaire

L'assistant sanitaire fait partie intégrante de l'équipe d'encadrement.

Son premier rôle concerne la prévention :

- L'hygiène (veiller à une bonne hygiène des enfants : le lavage des mains par exemple...)
- L'entretien des locaux (s'assurer d'un entretien rigoureux et régulier des locaux...)
- Le rythme de vie des enfants (veiller à la prise en compte du rythme de vie des enfants par les animateurs dans le programme d'activités...).

L'assistant sanitaire doit également être à l'écoute des enfants.

Il doit agir, comme un secouriste, et faire appel à un médecin au moindre doute.

Il a aussi un rôle important avec les familles.

Il a une relation par écrit (observations sur les fiches sanitaires) avec les familles des enfants fréquentant le Centre.

3- Les réunions

Les réunions d'équipe ont lieu une fois par mois, durant l'année et tous les mercredis dès 18h00 durant l'été, avec au moins un représentant de chaque tranche d'âge. Elles permettent de réaliser un bilan de la semaine ou de la période écoulée et de préparer la suivante. C'est aussi le temps pour désamorcer des problèmes rencontrés et échanger ses impressions.

En cas de difficultés rencontrées, ne pas attendre la réunion pour en parler ; une équipe c'est fait aussi pour ça.

L'équipe doit préparer des moments de bilan avec les enfants ; ils pourront ainsi s'exprimer sur les animations proposées et sur leur « ressentis » de leurs journées passées au centre.

L'équipe d'animation pourra ainsi réajuster son programme et prendre en compte les envies des enfants.

En échangeant tous ensemble, les animateurs et les enfants pourront améliorer et élaborer des solutions si des difficultés ont été rencontrées.

Nous consulterons également les familles pour connaître leur ressenti, leur point de vue et éventuellement des interrogations auxquelles nous essaierons d'y répondre.

4- Négociable, non négociable

a) Le négociable

Les changements de plannings (accueils matin et soir) peuvent être revus pour raisons exceptionnelles. L'animateur se tourne vers la direction pour son changement de planning.

Un roulement est organisé entre animateurs pour la pause. Faire attention à ce que le taux d'encadrement animateurs-enfants soit respecté, avant de partir en pause.

La cigarette est autorisée à l'extérieur et à l'abri du public accueilli et des familles, uniquement sur les temps de pause.

Nous vous recommandons de porter une tenue adaptée à votre travail et au public

b) Le non négociable

La ponctualité ; attention aux retards.

La consommation d'alcool et ou de drogues, ou travailler en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances illégales sont un motif de licenciement.

Les réunions d'équipes sont obligatoires.

Les salles d'activités, les espaces jeunes et les bureaux doivent être propres et rangés avant leur fermeture.

Vérifier que plus personne ne soit dans les locaux, fermer à clé et vérifier chaque porte et chaque fenêtre avant de quitter les lieux.

Veiller à la sécurité affective, physique et psychologique du public accueilli.

L'attitude, le comportement, la politesse.

A la débauche, vérifier que tout est prêt pour les activités ou les sorties du lendemain.

Accueil soir : avant de partir, vérifier le taux d'encadrement.

VI- PROGRAMMES D'ANIMATIONS

1- La thématique

La thématique est choisie par les animateurs permanents en réunion, à la fin de l'année scolaire, pour la suivante.

La thématique d'été est choisie par l'équipe vacataire d'une année sur l'autre.

2- Le programme d'activités

Il met en place un programme d'activités découlant du projet pédagogique, en accord avec un thème choisi. Il est à l'écoute des besoins et des envies des enfants et travaille à faire de leur séjour dans la structure, un temps de loisirs et de détente.

Le programme d'activités est affiché et accessible aux familles dans les locaux de l'accueil de loisirs.

3- Les journées exceptionnelles

a) Les gouters parents

Les goûters-parents ont lieu de façon générale les vendredis des vacances. Les enfants préparent un goûter à partager avec leurs parents, ainsi que des petits jeux, expositions ou spectacle qu'ils auraient pu préparer durant la semaine ou leur période de présence. L'objectif est de créer un moment de partage, convivial, qui permette de créer du lien avec les familles par le jeu et met en valeur les travaux, l'imaginaire et les capacités des enfants.

b) La journée exceptionnelle (été)

La Journée Exceptionnelle tend à devenir une tradition. Cette journée est entièrement préparée par la direction, seule. Les animateurs et leurs enfants découvrent en même temps les défis qu'ils devront relever tout au long de la journée. Sous formes d'olympiades, de stands de petits jeux et d'énigmes, cette journée est très appréciée des petits comme des grands et permet le renforcement d'une complicité entre le ou les animateur(s) avec leur/son groupe

c) La Fête de l'été

La Fête de l'été est un moment attendu des enfants, puisqu'il célèbre les vacances. Sous forme de spectacle, kermesse, apéritif dînatoire, goûter, ... Les enfants et les animateurs mettent chaque année leur cœur à l'ouvrage de ce moment fort. C'est un temps de rassemblement, apprécié de tous.

d) Les temps forts Médiathèques

Proposés pendant les petites et grandes vacances, ces temps forts sont préparés conjointement avec l'équipe de la médiathèque du Poiré-sur-vie. Une journée de grand et de découvertes ludiques autour du livre est proposée aux enfants.

VII- ANNEXES

1- Le projet éducatif

Responsabiliser l'enfant en le faisant participer au programme de ses journées.

Veiller à l'épanouissement individuel dans le bien-être collectif.

Être un lieu de loisirs et d'apprentissages, dans une ambiance conviviale, pour bien vivre ensemble.

***Transmettre à l'enfant les de principes de citoyenneté, d'écoute, de respect de soi,
d'autrui et de son environnement***

Être à l'écoute des envies et des besoins des enfants

***Favoriser le dialogue entre les familles et l'équipe d'animation, dans un climat de
confiance***

Veiller à l'intégration et à l'acceptation des différences

***Impliquer les familles dans les temps forts de l'accueil de loisirs, dans son
organisation et son fonctionnement***

Favoriser les actions intergénérationnelles et inter-centres

1- Objectifs opérationnels et critères d'évaluation

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	ACTIONS	INDICATEURS
Transmettre à l'enfant les principes de citoyenneté, d'écoute, de respect de soi, d'autrui et de son environnement.	a) Apprendre aux enfants la protection de l'environnement et les gestes écocitoyens.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de temps de sensibilisations ➤ Formation des enfants au tri des déchets et à lutte contre le gaspillage 	Projets, intervenants extérieurs, ... Mise à disposition de poubelles de tri, jeux, règles de vie (CF repas).	Création d'un visuel, nombre de projets mis en place, utilisation des poubelles de tri, règles de vie.
	b) Utiliser le jeu comme outil à la cohésion de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jeux de coopération, œuvres collectives, ateliers et activités inter-âges. 	Programme d'activités, ateliers au choix, grands jeux de coopération, rencontres inter-âges, inter centres	Nombre de rencontres, programmes d'activités.
Être à l'écoute des envies et des besoins des enfants.	a) Respecter le rythme de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de la journée avec une alternance entre activités et repos, vigilance à la durée des activités, connaissances du public, à l'écoute des demandes des enfants. 	Temps libres, temps calmes, siestes, activités, repas, préparation des activités, élaboration du programme, échanges avec les enfants, échanges au sein de l'équipe	Formation des animateurs, retours des familles, programmes d'activités.
	b) Savoir adapter le programme.			
Favoriser le dialogue entre les familles et l'équipe d'animation dans un climat de confiance.	a) Communiquer avec les familles.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussions journalières avec les familles, informations affichages, organisation de temps forts. ➤ Organisation de rencontres entre familles et équipe d'animation. 	Goûters parents, expositions, Fête de l'été, veillées, réunions d'informations, bilan d'été, bilans de journée, affichages, brochures, courriers, etc... Temps conviviaux et temps informels, accompagnements sortis, grands jeux, inscriptions,	Enquêtes, nombre de parents participants, nombre d'accompagnants, Nombre de rencontres.

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	ACTIONS	INDICATEURS
<i>Veiller à l'intégration et l'acceptation des différences</i>	a) Accueillir les enfants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil de chaque enfant selon ses spécificités. 	Protocole d'accueil pour enfant porteur de handicaps, visite des structures, fiches sanitaires.	Signature des PAI par Solidavie. Nombre de visites. Création d'un protocole écrit pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap.
	b) S'assurer que les enfants trouvent leurs repères sur les deux sites de l'accueil de loisirs.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation d'une visite des deux sites. ➤ Présentation de toute l'équipe. ➤ Réalisation d'un bilan régulier avec les enfants. 	Trombinoscope de l'équipe sur les deux sites, réunions d'équipe, navettes, même fonctionnement, échanges avec les enfants.	Création du trombinoscope, visite des locaux effectuées, enquêtes auprès des enfants et des familles.
<i>Impliquer les familles dans les temps forts de l'accueil de loisirs, dans son organisation et son fonctionnement.</i>	a) Créer du lien.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de rencontres entre familles, bénévoles et équipe d'animation. 	Temps conviviaux et temps informels, accompagnements sortis, grands jeux, renouvellement de dossiers, inscriptions, ...	Réunion d'informations d'été, une rencontre conviviale informelle bénévoles-équipe), nombre de bénévoles (10), présents permanences
	b) Être à l'écoute des bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de réunions mensuelles. ➤ Implication et prise en compte des bénévoles dans leurs décisions. ➤ Informations régulières des bénévoles sur les évolutions. 	Réunions de bénévoles, mails, conseils d'administration, bilan d'année, recrutement, renouvellement de dossiers des familles, inscriptions,	Comptes-rendus, nombre de réunions, bilan d'année,
<i>Favoriser les actions intergénérationnelles et inter-centres</i>	a) Rassembler différentes générations.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de projets autour de l'intergénération. ➤ Participation à des projets existants. ➤ Organisation de grands jeux inter-centre. ➤ Appel aux associations locales, pour de la prestation d'activités, du partenariat. 	Semaine Bleue, ateliers d'échanges de savoirs, accompagnement des enfants (jeux, lecture.) JEX, Programme d'activités, stages d'été, initiations, nouvelles activités.	Nombre d'activités faites avec d'autres associations, nombre d'activités intergénérationnelles

2- Journée type du mercredi

MATIN A LA JAMONIERE

07h 30 : Ouverture du centre et début de l'accueil.

09h00 : Fin de l'accueil et répartition des tranches d'âge dans les différentes salles.

9h30 : Activités par groupe d'âge

11h00 : Présentation et inscription aux ateliers de l'après-midi.

11h45 : Dressage de la table.

APRES-MIDI A LA JAMONIERE ET L'AGORA

12h00 : Pour les enfants de Scoubidou, les enfants sont récupérés à l'Ecole des Pensées et amenés à la cantine et début du repas à 12h15.

12h15 : Arrivée des enfants de l'Ecole de l'Idonnière en minibus et début du repas.

12h20 : Arrivée des enfants de l'Ecole du Chemin des Amours en pédibus et repas.

13h00-13h15 : Fin du repas et temps libre dans la cour du centre.

13h30 : Sieste des petits et temps calme pour les grands.

14h30 : Fin du temps calme pour les grands.

14h45 : Début des activités de l'après-midi.

15h00-15h30 : Fin de la sieste des petits.

16h15 : Goûter.

16h45 : Début de l'accueil du soir et temps libre

18h30 : Fermeture du centre

3- Journée type des vacances scolaires

MATIN A LA JAMONIERE ET L'AGORA

07h 30 : Ouverture du centre et début de l'accueil.

09h00 : Fin de l'accueil et répartition des tranches d'âge dans les différentes salles.

9h30 : Activités par groupe d'âge

11h00 : Présentation et inscription aux ateliers de l'après-midi.

11h45 : Dressage de la table.

12h00 : Début du repas
13h00-13h15 : Fin du repas et temps libre dans la cour du centre

APRES MIDI A LA JAMONIERE ET L'AGORA

13h30 : Sieste des petits et temps calme pour les grands.

14h30 : Fin du temps calme pour les grands.

14h45 : Début des activités de l'après-midi.

15h00-15h30 : Fin de la sieste des petits.

16h15 : Goûter.

16h45 : Début de l'accueil du soir et temps libre

18h30 : Fermeture du centre.

